

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges
 Nom du produit : TR84718 - Liquid
 Code du produit : T84718

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Inhibiteur d'Echelle et de Corrosion

1.3. Fournisseur

Dober Chemical Corp
 11230 Katherine's Crossing
 Suite 100
 Woodridge, IL 60517 - US
 T 630-410-7300 - F 630-410-7444
regulatory@dober.com - www.dober.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-255-3924 / 1-813-248-0585
 ChemTel

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2A H319
 Skin Sens. 1 H317
 Repr. 1B H360
 Aquatic Acute 2 H401
 Aquatic Chronic 3 H412

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
 H401 - Toxique pour les organismes aquatiques
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P264 - les mains, les avant-bras et le visage
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
 P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

TR84718 - Liquid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales / nationales.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

0,11 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral)
5,59 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)
2,54 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Nitrite de sodium	Nitrite de sodium	(n° CAS) 7632-00-0	3,41 - 4,17	Ox. Sol. 3, H272 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Aquatic Acute 1, H400
Mercaptobenzothiazole de sodium	Benzothiazole, 2-mercapto-, sodium / 2-Mercaptobenzothiazole, sodium salt / Sodium benzothiazol-2-yl sulphide / Sodium 2-mercaptobenzothiazole / 2(3H)-Benzothiazolethione, sodium salt / Mercaptobenzothiazole sodium salt / 2(3H)-Benzothiazolethione, sodium salt (1:1)	(n° CAS) 2492-26-4	1,04 - 1,27	Met. Corr. 1, H290 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1C, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Tétraborate Disodique, Anhydre	disodium tetraborate, anhydrous, boric acid, disodium salt / Sodium (tétraborate de, anhydre) / Tétraborate de disodium anhydre	(n° CAS) 1330-43-4	< 1	Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau. Poudre sèche. . Mousse. Gaz carbonique.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

TR84718 - Liquid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Separate working clothes from town clothes. Launder separately. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Tétraborate Disodique, Anhydre (1330-43-4)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
USA - ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	1 mg/m ³
Alberta	OEL STEL (ppm)	3 ppm
Alberta	OEL TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
Colombie-Britannique	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable)
Colombie-Britannique	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable)
Manitoba	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Manitoba	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Nouveau-Brunswick	OEL TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Nouvelle-Écosse	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Nouvelle-Écosse	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Nunavut	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable fraction)
Nunavut	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable fraction)
Territoires du Nord-Ouest	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable fraction)
Territoires du Nord-Ouest	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable fraction)
Ontario	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable)
Ontario	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable)
Île-du-Prince-Édouard	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Île-du-Prince-Édouard	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Saskatchewan	OEL STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable fraction)
Saskatchewan	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable fraction)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

TR84718 - Liquid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection des mains:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité ou lunettes de sécurité. Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Utiliser un appareil de protection respiratoire à filtre à particules conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le démontre nécessaire. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers du produit et les limites de sécurité du respirateur sélectionné.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: rouge
Odeur	: doux
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10,8 - 11,8
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: -3 °C
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: 2,4 kPa
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: ≤ 1
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,042 - 1,064 g/ml
Solubilité	: Eau: 100 %
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé

TR84718 - Liquid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)	0,11 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 5,59 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 2,54 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))
----------------------------------	--

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
DL50 orale rat	85 mg/kg
DL50 orale	77 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	5,5 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	5,5 mg/l/4h
Mercaptobenzothiazole de sodium (2492-26-4)	
DL50 orale rat	1476 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 7940 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 8,2 mg/l (Exposure time: 6 h)
Tétraborate Disodique, Anhydre (1330-43-4)	
DL50 orale rat	2660 mg/kg
DL50 orale	1200 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: 10,8 - 11,8

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: 10,8 - 11,8

Respiratory or skin sensitization : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
CL50 poisson 1	0,19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])
CL50 poissons 2	0,092 - 0,13 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])
Mercaptobenzothiazole de sodium (2492-26-4)	
CL50 poisson 1	0,3 - 1,1 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CL50 poissons 2	3,8 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CE50 Daphnie 1	1,9 - 5,1 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Log Pow	-3,7 (at 25 °C)
Mercaptobenzothiazole de sodium (2492-26-4)	
Log Pow	-0,46
Tétraborate Disodique, Anhydre (1330-43-4)	
BCF poissons 1	(Aucune preuve de bioaccumulation)

12.4. Mobilité dans le sol

TR84718 - Liquid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nitrite de sodium (7632-00-0)	
Log Pow	-3,7 (at 25 °C)
Mercaptobenzothiazole de sodium (2492-26-4)	
Log Pow	-0,46

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment : Pas d'effet connu avec ce produit.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu / le récipient conformément aux instructions de tri des collecteurs agréés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

UN-No. (TDG) : Non réglementé
Description document de transport : Non réglementé

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Département des transports

DOT NA no. : UN3082
N° ONU (DOT) : 3082
Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger Faible
DOT Symbols : G - Identifies PSN requiring a technical name

Description document de transport : RQ, UN3082 Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Sodium Nitrite), 9, III
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Sodium Nitrite)
RQ of 2,400 lbs due to Sodium Nitrite

Class (DOT) : 9 - Class 9 - Miscellaneous hazardous material 49 CFR 173.140
Division (DOT) : 9
Étiquettes de danger (DOT) : 9 - Class 9 (Miscellaneous dangerous materials)



Dangereux pour l'environnement : Non

TR84718 - Liquid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102)	: 8 - A hazardous substance that is not a hazardous waste may be shipped under the shipping description "Other regulated substances, liquid or solid, n.o.s.", as appropriate. In addition, for solid materials, special provision B54 applies. 146 - This description may be used for a material that poses a hazard to the environment but does not meet the definition for a hazardous waste or a hazardous substance, as defined in 171.8 of this subchapter, or any hazard class as defined in Part 173 of this subchapter, if it is designated as environmentally hazardous by the Competent Authority of the country of origin, transit or destination. 173 - An appropriate generic entry may be used for this material. 335 - Mixtures of solids that are not subject to this subchapter and environmentally hazardous liquids or solids may be classified as "Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s.," UN3077 and may be transported under this entry, provided there is no free liquid visible at the time the material is loaded or at the time the packaging or transport unit is closed. Each transport unit must be leakproof when used as bulk packaging. IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672). T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3) TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling. TP29 - A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150.0 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 1.5 bar or less based on the MAWP of the hazardous materials, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx)	: 155
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx)	: 203
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx)	: 241
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27)	: No limit
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75)	: No limit
DOT Emplacement d'arrimage	: A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG)	: Non réglementé
Description document de transport (IMDG)	: Non réglementé

IATA

N° UN (IATA)	: Non réglementé
Description document de transport (IATA)	: Non réglementé

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Toutes les substances contenues dans ce produit sont répertoriées dans la Liste canadienne des substances domestiques (DSL) ou ne doivent pas être listées.

15.2. Réglementations internationales

Nitrite de sodium (7632-00-0)

Listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listed on IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listed on the EEC inventory EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listed on the Japanese ENCS (Existing & New Chemical Substances) inventory
Listed on the Japanese ISHL (Industrial Safety and Health Law)
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)
Listed on NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listed on PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory
Japanese Poisonous and Deleterious Substances Control Law
Listed on INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

TR84718 - Liquid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mercaptobenzothiazole de sodium (2492-26-4)

Listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listed on IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listed on the EEC inventory EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listed on the Japanese ENCS (Existing & New Chemical Substances) inventory
Listed on the Japanese ISHL (Industrial Safety and Health Law)
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)
Listed on NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listed on PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory
Listed on INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Tétraborate Disodique, Anhydre (1330-43-4)

Listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listed on IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listed on the EEC inventory EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listed on the Japanese ENCS (Existing & New Chemical Substances) inventory
Listed on the Japanese ISHL (Industrial Safety and Health Law)
Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List)
Listed on NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listed on PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory
Japanese Pollutant Release and Transfer Register Law (PRTR Law)
Listed on INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 05/30/2017

Textes complet des phrases H:

Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Acute 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 2
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, Catégorie 3
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS Canada Dober

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein. Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.